

Annexe VI

Maladies tropicales et conditions sanitaires dans les colonies françaises entre les deux guerres : le décès d'Armand BERTIN

Le médecin-chef de l'hôpital général de Brazzaville résume les circonstances du décès d'Armand BERTIN dans une lettre écrite à sa veuve :

Afrique Equatoriale Française

Colonie du Moyen Congo
Le chef de Service de Santé

Brazzaville, le 17 juillet 1933

Madame,

Votre lettre désolée m'arrive par le dernier courrier et j'y répons immédiatement. Je comprends votre douleur si légitime et m'imagine sans peine quel coup affreux a dû vous apporter le télégramme vous annonçant brutalement la mort de celui que vous attendiez et qui devait réapporter à votre foyer les joies du retour et le bonheur retrouvé. Nul mieux que moi ne saurait vous donner les derniers détails sur la maladie et le décès de votre mari, puisque c'est moi-même qui l'ai soigné depuis le début jusqu'à la fin.

Bertin, se sentant depuis quelques temps fatigué, avait été évacué pour raison de santé de Nola (Haute Sanghaï) où il était en service et était arrivé à Brazzaville le 2 juin 1933 et tout de suite hospitalisé à l'hôpital général dont je suis le médecin-chef. A son entrée, j'ai trouvé votre mari très anémié, extrêmement fatigué et amaigri, mais enfin il était debout et paraissait plein de courage. Je l'ai fait immédiatement coucher dans une chambre où il était seul et où il s'est reposé.

Le même soir, vers 6 heures, une fièvre violente l'a terrassé. La température est montée jusqu'à 41°, les vomissements bilieux ont commencé, une douleur lombaire s'est installée et ses urines étaient sanglantes. Votre mari était atteint de fièvre bilieuse hémoglobinurique. Tout de suite, tous les médicaments et traitements ont été mis en jeu pour le sauver (injection de sérum, de sérum antivenimeux, caféine, goutte à goutte rectal, chlorure de calcium, saignées, etc. etc.).

Il n'a pas été perdu de vue, ni le jour, ni la nuit. Un infirmier spécial était attaché à sa personne et veillait aux petits soins à donner à ces malades graves que la moindre chose peut gêner et fatiguer.

Les médicaments avaient eu raison de son hémorragie et les urines le 6 juin ne contenaient plus de sang. Malheureusement les reins étaient bloqués et la quantité d'urine devenait de plus en plus faible jusqu'à la cessation presque complète - malgré tout ce que l'on pouvait faire pour arriver à un résultat.

Dans ces conditions l'état général ne pouvait que s'aggraver et c'est ce qui s'est produit. La température qui avait baissé est remontée. La respiration est devenue extrêmement difficile.

Le malade avait cependant conservé toute sa connaissance et me parlait souvent de vous, de sa famille – mais, de plus en plus, il avait de grosses difficultés à se faire comprendre.

Le 8 juin l'état était devenu extrêmement grave. Votre mari reçoit les secours de la religion en pleine connaissance et paraît un peu soulagé. Mais il n'y avait plus rien à faire puisque les reins étaient bloqués et ne fonctionnaient plus et le 8 juin à 14 heures Bertin rendait le dernier soupir, entouré du médecin chef et des infirmiers.

Les obsèques eurent lieu le lendemain. Son cercueil fut pleuré par les camarades, et son convoi suivi par le médecin général Bruttas du service de santé, par moi-même, par une délégation des officiers de Nola, par une grande quantité de ses camarades les sous-officiers. Au cimetière, le capitaine commandant le dépôt de transition de l'AEF prit la parole et, dans un discours ému, retraça la vie et les états de service de votre mari. Au nom de tous et en votre nom madame et au nom de votre famille, le capitaine dit un dernier adieu au sergent chef Bertin.

Voici Madame, les cruels et derniers [propos] que je peux vous donner sur les derniers moments de votre mari. Tout a été fait pour le sauver, c'était son heure et le destin est inexorable.

Puisse votre douleur s'atténuer si possible, Madame, en songeant que nous avons, autant qu'il était en notre pouvoir, remplacé à son chevet sa famille absente, qu'il ne s'est pas vu mourir puisque nous avons gardé l'espérance jusqu'au dernier moment et qu'au moment du dernier adieu, c'est avec votre pensée que nous avons fleuri sa tombe.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'hommage de mes respectueux sentiments et de mes profondes condoléances.

*[signé] Choisy
Médecin Lt. Colonel de Choisy
Médecin chef de l'hôpital général
Brazzaville ¹*

¹ Arch. JMR., copie fournie par Francis BERTIN.